Image not found or type unknown

Calcul de congé payé du batiment

Par **haas**, le **16/04/2012** à **13:22**

Bonjour,
Je travail dans une entreprise du btp depuis mnt 13 mois mon salaire de base pour 169h et de 2048.79 comment ce calcul le montant de mes cgés payé car je viens de recevoir ma feuille il et mentionné deçu 11.53 euros salaire moyen alors que pour 151.67 je touche 11.82 euros de l'heure cher mon employeur merci pour votre aide.
Cordialement
MH.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés